



DEMANDE DE VÉRIFICATION ET DE DIVULGATION D'EMPÊCHEMENTS

Organisme ou employeur

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

DV1995-001

INSTRUCTIONS

1. Veuillez remplir et signer ce formulaire et le remettre, en personne, à l'organisme ou à l'employeur. Notez que seuls les originaux seront acceptés.
2. L'organisme ou l'employeur ainsi que le Service de police de la Ville de Montréal s'engagent à traiter confidentiellement ce document et son contenu.

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM DE FAMILLE (AU COMPLET, PAS D'INITIALES)		NOM À LA NAISSANCE (SI DIFFÉRENT)			
PRÉNOM(S)					
SEXE <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	DATE DE NAISSANCE (aaaa-mm-jj)	LIEU DE NAISSANCE (VILLE / PAYS)			
ADRESSE ACTUELLE (N° CIVIQUE)	APPARTEMENT	RUE	VILLE	CODE POSTAL	
PROVINCE (ÉTAT)	TÉLÉPHONE (MAISON)	TÉLÉPHONE (TRAVAIL)	ADRESSE COURRIEL		

EMPÊCHEMENTS : AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ ACCUSÉ OU DÉCLARÉ COUPABLE D'UNE INFRACTION CRIMINELLE VISÉE À LA SECTION 5 ?

OUI NON SI OUI, PRÉCISEZ :

ADRESSES PRÉCÉDENTES (5 DERNIÈRES ANNÉES)

NUMÉRO MUNICIPAL	RUE	VILLE / PROVINCE / ÉTAT / PAYS	DE		À	
			(aaaa)	(mm)	(aaaa)	(mm)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME OU DE L'EMPLOYEUR À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE AUTORISÉ DE L'ORGANISME OU DE L'EMPLOYEUR

NOM DE L'ORGANISME OU DE L'EMPLOYEUR SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN		
ADRESSE (NUMÉRO MUNICIPAL)	RUE 89021 CSP MALEC	TÉLÉPHONE (514) 849-9208
VILLE MONTRÉAL	CODE POSTAL H9C 2Z3	TÉLÉCOPIEUR

SECTION 3 - VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DU CANDIDAT À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE AUTORISÉ DE L'ORGANISME OU DE L'EMPLOYEUR

J'ATTESTE AVOIR VÉRIFIÉ L'IDENTITÉ DU CANDIDAT AU MOYEN DES DOCUMENTS SUIVANTS (DEUX AU MINIMUM DONT UN AVEC PHOTOGRAPHIE).		
<input type="checkbox"/> PERMIS DE CONDUIRE (INDIQUER LA PROVENANCE)	<input type="checkbox"/> CARTE D'ASSURANCE MALADIE	<input type="checkbox"/> AUTRE, PRÉCISEZ
NUMÉRO	NUMÉRO	NUMÉRO
NOM / PRÉNOM DE LA PERSONNE QUI A PROCÉDÉ À LA VÉRIFICATION		TÉLÉPHONE
SIGNATURE		DATE (aaaa-mm-jj)



SECTION 4 - TYPE D'EMPLOI À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE AUTORISÉ DE L'ORGANISME OU DE L'EMPLOYEUR

PERSONNE RÉMUNÉRÉE PERSONNE NON RÉMUNÉRÉE PERSONNE RELIÉE PAR LA RÉSIDENCE

EN COCHANT LA CASE « PERSONNE NON RÉMUNÉRÉE », L'ORGANISME OU L'EMPLOYEUR AINSI QUE LE POSTULANT ATTESTENT QU'EN CAS D'EMBAUCHE SUIVANT LA VÉRIFICATION DE SES EMPÊCHEMENTS, LE CANDIDAT NE RECEVRA AUCUN MONTANT D'ARGENT OU AUCUN AUTRE AVANTAGE PÉCUNIER POUR SA PRESTATION DE SERVICE. EN CAS D'AFFIRMATION TROMPEUSE, L'ORGANISME OU L'EMPLOYEUR ET LE CANDIDAT S'EXPOSENT À ÊTRE CONJOINTEMENT POURSUIVIS EN JUSTICE POUR FAUSSE DÉCLARATION.

EMPLOI OU POSTE : Animateur/Animatrice

AUPRÈS DE : Enfants de moins de 18 ans ÂGE DE 7 ans À 17 ans

Aînés ÂGE DE _____ À _____

Personnes ayant des déficiences physiques et intellectuelles

Autre (précisez) :

SECTION 5 - CRITÈRES DE VÉRIFICATION

LES INFRACTIONS ET LES INCONDUITES INCOMPATIBLES AVEC L'EMPLOI POSTULÉ.

Violence	Toute inconduite ou toute infraction criminelle pour laquelle une quelconque forme de violence a été utilisée, telle que l'homicide, le vol qualifié, les voies de fait, les infractions reliées aux armes à feu, l'enlèvement, la séquestration, les menaces, l'intimidation, le harcèlement, l'incendie criminel, le gangstérisme, les méfaits.
Sexe	Toute inconduite ou toute infraction criminelle à caractère sexuel, telle que l'agression sexuelle, les actions indécentes, la sollicitation ou l'incitation à la prostitution.
Vol / fraude	Toute inconduite ou toute infraction criminelle dont la nature même est assimilable à un vol ou une fraude, telle que le vol par effraction, le vol simple, la prise d'un véhicule automobile sans consentement, la fraude, la corruption, la supposition de personne.
Conduite automobile	Toute inconduite ou toute infraction criminelle relative à la conduite d'un véhicule, tel que la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, le délit de fuite, la conduite dangereuse.
Drogue et stupéfiants	Toute inconduite ou toute infraction criminelle relative aux drogues et aux stupéfiants, tels que la possession, le trafic, l'importation, la culture.
Autres	Négligence criminelle, omission de fournir les choses nécessaires à la vie.

SECTION 6 - CONSENTEMENT À LA VÉRIFICATION ET À LA COMMUNICATION

Je soussigné(e), consens à ce que le Service de police de la Ville de Montréal vérifie tous les renseignements qui peuvent révéler un empêchement à mon sujet, c'est-à-dire tout renseignement concernant une déclaration de culpabilité, une ordonnance judiciaire en vigueur ou une mise en accusation pour une infraction ou un acte criminel, de même que tout comportement pouvant raisonnablement faire craindre pour la sécurité physique ou morale des personnes vulnérables auprès de qui je serais appelé(e) à œuvrer. Sont également considérées comme des empêchements les infractions énumérées à l'annexe 2 de la *Loi sur le casier judiciaire*, L.R.C. (1985), ch. C-47, même si celles-ci ont fait l'objet d'une suspension du casier (pardon).

Je consens également à ce que le Service de police de la Ville de Montréal fasse les vérifications dans tous les dossiers et banques de données qui lui sont accessibles, à partir des critères de vérification identifiés ci-dessus.

J'autorise également le Service de police de la Ville de Montréal à vérifier ou à utiliser les renseignements recueillis à mon sujet et à les communiquer, au besoin, à toute personne, organisme public ou privé ou tout corps de police canadien dont l'assistance peut être nécessaire pour les valider ou les compléter. Au même titre, j'autorise toute personne, tout organisme public ou privé ou tout autre corps de police canadien à communiquer au Service de police de la Ville de Montréal tout renseignement personnel me concernant qu'ils jugeront utile de transmettre pour compléter la vérification policière dont je fais l'objet.

Enfin, je consens à ce que tous les renseignements pouvant révéler un empêchement à mon sujet, c'est-à-dire tout renseignement concernant une déclaration de culpabilité, une ordonnance judiciaire en vigueur ou une mise en accusation pour une infraction ou un acte criminel, de même que tout comportement pouvant raisonnablement faire craindre pour la sécurité physique ou morale des personnes vulnérables auprès de qui je serais appelé(e) à œuvrer, soient communiqués par le Service de police de la Ville de Montréal à l'organisme ou l'employeur identifié à la section 2 précitée auprès de qui je postule un emploi ou une fonction qui me placerait en situation d'autorité ou de confiance par rapport à des personnes vulnérables, que j'y sois rémunéré(e) ou appelé(e) à agir à titre de bénévole.

Ce consentement est valide jusqu'à ce que les fins pour lesquelles il a été obtenu aient été accomplies, soit la durée nécessaire pour compléter les vérifications me concernant.

SIGNATURE DU CANDIDAT	DATE (aaaa-mm-jj)
-----------------------	-------------------